



CHALLENGE ROTAX

REGLEMENT 2012

CHALLENGE ROTAX MAX France – 3MK Events
Parc d'Activités des Hauts de Couëron – BP 60 – 44220 COUERON – FRANCE
Tél : (33) 02 40 38 26 20 – Fax : (33) 02 40 38 26 21
Email : aprat@sodikart.com

GENERALITES

En qualité d'importateur officiel ROTAX pour la France et afin de développer la pratique du KARTING-LOISIR et de COMPETITION, la Société Sodikart organise, via son département évènement dénommé « 3MK Events », le CHALLENGE ROTAX FRANCE.

Labellisée FFSA et accréditée du N°CK 1 en date du 5 décembre 2011.

Ce Challenge est organisé au travers de 3 épreuves qualificatives organisées dans le cadre de la « National Series » et d'une Finale Nationale.

A – REGLEMENT GENERAL

Art.1 : CONDITIONS D'ENGAGEMENT

L'inscription aux épreuves qualificatives se fera directement auprès de 3MK Events dans le cadre de l'inscription à la « National Series ». Dans chaque catégorie, les pilotes ayant terminés dans les 30 premiers d'au moins l'une des trois qualifications sera directement qualifié pour la Finale Nationale.

Dans tous les cas, 3MK EVENTS se réserve, mais sans s'y obliger, le droit d'ouvrir l'accès à la Finale à un plus grand nombre de pilotes.

Art. 2 : ORGANISATION

Les épreuves qualificatives sont organisées par les ASK retenues pour l'organisation des courses de la National Series, en collaboration avec 3MK EVENTS et sous l'égide de la FFSA.

La Finale Nationale est organisée par l'ASK retenue pour l'organisation de la course, en collaboration avec 3MK EVENTS et sous l'égide de la FFSA.

Art. 3 : REGLEMENTATION

Le présent Règlement est spécifique au Challenge ROTAX France. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de 3MK EVENTS et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent Règlement, il sera appliqué au niveau Sportif et Technique le Règlement de la Coupe de Marque ROTAX France 2012.

Pour l'année 2012, le Challenge ROTAX France sera « labellisé FFSA »

Art. 4 : PARTICIPANTS

Le Challenge ROTAX France est ouvert à tous les possesseurs d'une Licence Nationale Karting FFSA et/ou Internationale Grade C ou B validée 2012.

La Coupe de Marque ROTAX France autorise les participations étrangères après accord de 3MK EVENTS.

Toutefois, ne pourront participer les pilotes possesseurs d'une Licence Internationale Grade A.

Les épreuves du Challenge ROTAX France intégrant les catégories NATIONALE, ROTAX MAX et ROTAX DD2, sont ouvertes exclusivement aux possesseurs d'un kart conforme au règlement technique du présent règlement et au règlement technique de la catégorie Nationale défini par la FFSA.

Tout pilote doit se présenter au départ des courses en conformité avec le présent règlement.

La Challenge ROTAX France 2012 propose trois Catégories :

- 1) **CATEGORIE « NATIONALE » (Catégorie FFSA)**
- 2) **CATEGORIE « ROTAX MAX » (Catégorie Coupe de Marque Rotax France)**
- 3) **CATEGORIE « ROTAX DD2 » (Catégorie Coupe de Marque Rotax France)**

Les pilotes qualifiés pour la Finale Nationale ne pourront concourir que dans la catégorie pour laquelle ils se sont qualifiés lors des épreuves qualificatives organisés dans le cadre de la « National Series ».

Art. 5 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de s'engager au Challenge Rotax France implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement (Règlement Général, Technique et Sportif) et de l'appliquer.

3MKEvents se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote ne respectant pas les obligations découlant du présent Règlement (Règlement Général, Technique et Sportif), et/ou d'exclure tout pilote et/ou toute équipe n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit du Challenge Rotax France et/ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du Challenge ROTAX France ou du sport Karting en général. Il est précisé à ce titre que le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs.

Art. 6 : DROITS ET PROCEDURES D'INSCRIPTION

► Qualification du Challenge ROTAX France

Pour les épreuves qualificatives, les droits et les procédures d'inscriptions sont ceux appliqués dans le cadre du Règlement de la « National Series » 2012.

► Finale Nationale Challenge ROTAX France

La liste des pilotes qualifiés sera disponible sur le site internet www.challengerotaxfrance.com au plus tard 30 jours avant la Finale Nationale.

Pour la Finale Nationale, le montant des droits d'inscription est de 195€ pour l'ensemble des catégories.

Tout pilote qui ne sera pas inscrit 14 jours avant la date du 1^{er} jour de l'épreuve devra s'acquitter d'un surcoût d'inscription de 50€.

Les inscriptions se feront uniquement sur le site internet www.challengerotaxfrance.com et le paiement s'effectuera obligatoirement en ligne par Carte Bancaire ou par Virement Bancaire.

Clôture des inscriptions : 7 jours avant la date du 1^{er} jour de l'épreuve

Note : pour les épreuves qualificatives comme pour la Finale Nationale, le nombre maximum de participants sera limité par la seule capacité du circuit.

Art. 8 : CALENDRIER

Calendrier en annexe.

Art. 9 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT

3MKEvents, organisatrice de la Coupe de Marque ROTAX France se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Règlement Général, Technique et Sportif) en accord avec la FFSA et/ou pour des raisons de sécurité, sur demande des officiels habilités et présents lors des épreuves.

B – SPECIFICITES TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHALLENGE ROTAX

Dans le cadre du Challenge ROTAX France, les commissaires techniques officiels de la FFSA doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves.

Les responsables techniques du Challenge ROTAX France, mandatés par l'organisateur de cette Coupe de Marque, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA.

Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la Coupe de Marque (fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc ...).

1- REGLEMENT TECHNIQUE GENERAL

Rotax Max et Rotax DD2

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement de la Coupe de Marque Rotax France 2012 (Agrément CK 1 du 5 décembre 2011)
- Spécifications techniques (*A Venir* : document référencé ...de 01/2012 pour les moteurs ROTAX 125 MAX-RACING et ... de 01/2012 pour les moteurs ROTAX DD2).

Nationale

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement fédéral de la catégorie Nationale 2012 FFSA
- Spécifications techniques de la catégorie Nationale 2012 FFSA

2- SPECIFICITES TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHALLENGE ROTAX

Art 1 : PUBLICITE

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

- La surface nécessaire sur le spoiler avant, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.
- La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

Art 2 : CARBURANT ET LUBRIFIANT

Essence : l'essence devra être impérativement achetée dans la station service désignée par 3MK Events.

Huile : l'huile sera impérativement l'huile de marque « XPS » homologuée par la CIK sous la référence 110162/01. Le mélange Lubrifiant/ Carburant doit être obligatoirement de 2%. Des contrôles seront effectués à partir de l'outil de contrôle « Digatron DT-47 Fuel Meter Test ».

Des substitutions « Essence ou Huile » pourront être effectuées.

Art 3 : PNEUMATIQUES

Art 3-1 : Nationale

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus DUNLOP SL3 neufs vendus par 3MK Events (3 Avants et 3 Arrières maximum) en gestion libre. Les pneus seront tirés au sort lors du montage des pneumatiques et seront stockés en parc fermé pour toute la durée de l'épreuve.

Art 3-2 : Rotax Max (Max Master) – Rotax DD2 (DD2 Master)

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus MOJO (Voir règlement de la Coupe de Marque Rotax France 2012) Slick neufs vendus par 3MK Events (3 avants – 3 arrières obligatoires) et de pneus pluie (3 avants – 3 arrières maximum) en gestion libre.

Les pneus Slick seront tirés au sort lors du montage des pneumatiques et seront stockés en parc fermé pour toute la durée de l'épreuve.

Les pneus pluie et de secours autorisés devront être déposés **neufs** avant le début des essais officiels en parc fermé pour toute la durée de l'épreuve.

C – REGLEMENT SPORTIF

Art.1 : DEROULEMENT DE LA FINALE du Challenge ROTAX France

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

Séance d'essais libres :

Constitution de un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants. Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit et du nombre de pilotes participant.

Essais chronométrés :

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie.

Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 8 à 10 minutes.

Chaque groupe comprendra un nombre maximum de pilotes en fonction de la capacité du circuit.

Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix.

Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué de la ou des séances. En cas d'ex aequo, le 2^{ème} meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo.

Les essais chronométrés déterminent position des pilotes sur la grille de départ.

Super Pôle

L'organisateur se réserve la possibilité de mettre en place une session de « Super Pôle » pour les 5 premiers pilotes des essais chronométrés de chaque catégorie.

Les manches qualificatives :

La grille de départ de chaque manche qualificative est déterminée en fonction des essais chronométrés.

Constitution de 2 groupes minimum en fonction du nombre de participants

La durée des manches qualificatives est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1^{er}, 2 points au 2^{ème}, 3 points au 3^{ème}, etc..., n points au n^{ème}.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais chronométrés départage les pilotes.

Repêchage :

L'organisateur se réserve la possibilité d'intégrer une manche de repêchage.

Pré-finale :

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction des classements aux manches qualificatives.

La durée de la pré-finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la finale.

Finale :

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale.

La durée de la finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

Note :

Les horaires des courses sont définis en fonction de chaque circuit et du nombre de pilotes. L'organisation se réserve le droit de modifier le format d'épreuve.

Art.2 : CLASSEMENT GENERAL du Challenge ROTAX France

Le classement du Challenge ROTAX France est celui de la Finale après validation du contrôle technique.

Art.3 : DOTATION**Finale du Challenge ROTAX France :**

Un Trophée du CHALLENGE ROTAX FRANCE est décerné au vainqueur de chaque catégorie de la Finale.

Une dotation marquant l'épreuve (coupe, trophée, médaille, lot, ...) est remise aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie. Les pilotes accédant aux podiums devront être vêtus de leur combinaison.

En complément de ce qui précède, plusieurs pilotes pourront être qualifiés pour la Finale Mondiale ROTAX 2012. Les critères de sélection de ces pilotes seront connus et communiqués dans le premier semestre 2012 via le site www.clubrotaxfrance.com.

Art.4 : RECLAMATIONS

Procédure identique au règlement National FFSA.



Qualifications Challenge ROTAX France

(Dans le cadre de la « National Series » 2012)

27 au 29 avril 2012

Salbris

1 au 3 juin 2012

Lavelanet

31 août au 2 sept 2012

Saint Amand Montrond

FINALE CHALLENGE ROTAX France

12 au 14 octobre 2012

Angerville